



www.tresor.cgt.fr/13/

Union Syndicale du Trésor

des Bouches- du- Rhône

Trésorerie Générale

183 avenue du Prado

13008 Marseille

04 91 17 92 06 / 04 91 17 91 96

Télécopie : 04 91 17 92 33

Courriel : cgt.013@cp.finances.gouv.fr

CTPL du 29 avril 2005

**Spécial
Fusions !**

L' « ITER »-URBAIN ! ?...

$$(2 + 15/16) + (1/6) + (3/14) = 1 + 1 + 1$$

Pas besoin d'être un savant mondial de la fusion pour fusionner des postes comptables en zone dite URBAINE !

Alors voilà : A la CGT nous pensons que le cœur du réacteur Service Public, c'est l'Emploi Public (statut, carrière, rémunérations, qualifications,...) et les moyens budgétaires alloués par l'Etat pour répondre aux besoins de la population, des usagers, des partenaires, l'existence en réseau et la proximité, la pleine compétence (comme la polyvalence par exemple), bref ce qui tend à satisfaire l'Intérêt Général...

A la CGT nous pensons aussi qu'il est utile, nécessaire, indispensable, impérieux de rompre avec la logique libérale et ses variantes (Ultra-, néo-socio-) et de faire un état des lieux

du réseau, des missions, de l'emploi en lien avec une étude prospective sur la gestion des emplois (départs en retraite massifs dans un proche avenir, formation), le développement de nos missions et de notre réseau.

Il est fondamental d'impliquer dans la détermination des objectifs de Service Public les acteurs (les agents et leurs représentants, les Directions, les élus politiques,...) et les bénéficiaires : les usagers, les contribuables, ...les citoyens. Ceci dans un esprit de parité, de concertation et de négociation. Bref permettre « aux forces vives » d'intervenir sur la détermination des politiques publiques en même temps que de permettre à nos « hauts Fonctionnaires » de faire ce qu'ils savent le mieux faire, c'est à dire se recentrer sur leur « cœur de métier » : le Technique.

Fusionner habilement, finement, c'est d'abord bénéficier de conditions idoines : sous effectifs chroniques et difficultés pour accomplir les missions, etc.

Ajoutez à cela des locaux exigus, le stockage des archives, l'espace de travail insuffisant, la vétusté, la mise aux normes,...

Enfin c'est pouvoir justifier de son action en liant le tout à une logique d'ensemble, une cohérence inter-directionnelle rationnelle puisque réfléchie, complémentaire puisqu'il n'y aurait pas d'alternative...même si le projet de fusion déroge quelque peu à « l'harmonie » des centres des impôts fusionnés.

Ci- dessous « motivations administratives » et « dans le texte » des fusions et des regroupements. Extrait du document remis au CTPL

Ce projet comporte trois opérations de fusion de postes comptables ainsi qu'un regroupement de la mission de recouvrement des taxes d'urbanisme sur un poste unique au plan départemental.

Les opérations envisagées rejoignent plusieurs préoccupations :

- conférer aux nouvelles structures ainsi créées un taille de niveau suffisant pour permettre d'assurer, d'assurer, dans les meilleures conditions, la continuité des missions ;
- réinstaller les différentes unités de travail, afin d'améliorer les conditions d'accueil des usagers ainsi que les conditions de travail des agents ;
- mettre en cohérence les ressorts de compétence territoriaux des postes comptables avec ceux des centres des impôts partenaires

Extrait document CTPL

On se souvient des problèmes de relogements de la Trésorerie du 12^{ème} ...

Au final FUSION des 2 postes comptables (TP12 et TP13) et en dommage collatéral, transfert des gestions hospitalières de la TP 12 et de la TP 15/16 sur un nouveau poste. Ce qui permet de « spécialiser » ... pour plus tard pouvoir centraliser et regrouper encore...

A chaque opération de fusion de Trésorerie ou de regroupement de missions, ce sont des charges fixes en emplois qui disparaissent :

Au 1^{er} janvier 2006, les fusions totaliseront les résultats de l'ORE 2005 pour chacun des postes concernés. Il y aura addition des cadres B et C existants. Par contre, durant l'année 2006, la comptabilisation des charges fixes pour établir l'ORE 2006 permet

d'ores et déjà d'annoncer des suppressions d'emplois au 1/1/2007, 1 caissier, 1 guichetier...Ce sont des économies d'échelle.

Et puis un Outil de Répartition des Emplois qui tire vers le bas la masse salariale, cela fait frétiller les libéraux ! Moins d'emplois c'est moins de missions...et puis des missions qui disparaissent (Fonds particuliers, épargne redevance, IS, transfert aux CAF... c'est moins d'emplois...et ainsi de suite.

Si le transfert de l'Impôt sur les Sociétés à la DGI n'a pas créé d'emplois dans les services fiscaux, une chose est sûre, il en a supprimé à la DGCP !

L'objectif poursuivi est bel et bien de réduire l'emploi public et d'en finir avec le statut !

Spécialiser concentrer externaliser déréglementer et privatiser.

Pensez vous que le relogement de trésoreries fusionnées dans du locatif soit pérenne pour l'avenir ?

Pensez vous que « question relogement », des quartiers entier en plein développement urbanistique ne proposent pas des possibilités d'acquisitions d'espaces dédiés à nos missions ? (Euroméditerranée...)

Ne pensez vous pas qu'il était possible - allez soyons fous!- d'envisager la création de « maisons des finances » dans des quartiers pour permettre aux contribuables et usagers de rencontrer -en un seul lieu proche de chez eux- différents interlocuteurs du MINEFI ? Impôt, Douane, Trésor, concurrence,...

Pensez vous sincèrement qu'il est plus avantageux pour le citoyen - contribuable de prendre un ticket pour attendre son tour ?

En fusionnant la trésorerie du 3^{ème} et du 14^{ème}, celle du 2^{ème} et des 15/16^{ème}, la 1 et la 6, on additionne de fait les fréquentations au guichet et les délais d'attente !

Pensez vous honnêtement que la centralisation départementale de la taxe d'urbanisme sur la Trésorerie de Marseille 10/11 permet « une continuité de la mission » ?

Un groupe de travail (composition CTPL) a été réuni par 2 fois pour « étudier la mise en œuvre pratique de ces fusions ».

La CGT Trésor y a participé avec **comme souci premier et premier souci les conditions de relogement des agents et la nécessaire prise**

en compte de leurs desiderata en matière de conditions de travail, d'ergonomie, d'équipement.

Nous souhaitons en effet que les agents soient bien évidemment consultés sur les choix qui seront effectués et que leurs propositions puissent être retenues.

La CGT rencontrera l'ensemble des agents concernés en mai 2005.

La CGT Trésor est opposée aux fusions, pour les raisons citées précédemment. Pour autant nous ne sommes pas pour le statu quo et l'immobilisme concernant le maillage territorial de nos services.

Nous avons proposé plutôt que la fusion de la 1 et de la 6 que cette dernière recouvre l'intégralité des impositions du 6^{ème} arrondissement, d'abandonner le projet de fusion, que la 6 soit relogée rue d'Arcole et que de nouveaux locaux soient trouvés pour la TP1.

« Historiquement » diront certains, paradoxalement dirons nous, les contribuables du 6^{ème} sont répartis sur 3 trésoreries...

Cette hypothèse n'a pas été retenue...bien que somme toute très logique !

Par contre une étude à la demande de FO Trésor a été aimablement diligentée par l'administration pour **envisager la fusion de la TP1 et de la TP7 !!!**

Il semble, hélas !, que la défense d'intérêts très particuliers prime encore la défense des intérêts moraux et matériels de l'ensemble des agents.

Le TPG a tranché : pas de fusion TP1 et TP 7.

La CGT a tranché : pas de consolation aux affligés.

Sur le relogement de la TP fusionnée 1/6.

Avec 2 niveaux et sous sol, les nouveaux locaux rue d'Arcole offrent des possibilités d'aménagement bien plus confortables pour les agents, pour l'accueil du public, pour le stockage des archives, etc. C'est heureux.

La proximité du métro Estrangin Préfecture en rend l'accès aisé pour les contribuables et pour les agents qui préféreront venir à pédiibus, prendre le métro ou le bus.

Petit bémol sur la luminosité malgré un judicieux « puits de lumière ».

Pas de parking.

Sur le relogement de la TP fusionnée 2 et 15/ 16

C'était jadis la maison des marins scandinaves...Récemment le siège de sociétés informatiques. 3 niveaux et sous sol. Très grande surface, grande luminosité, proximité métro Désirée Clary.

Un petit jardin.

Particulièrement pour les agents de la 15/16 (mais aussi pour les agents de la 2), les locaux proposés leur permettront assurément d'exercer leurs fonctions dans de bien meilleures conditions.

Le mépris des Instances paritaires

La CGT est intervenue pour souligner que les résultats du CTPL sur les fusions avaient déjà été publiés par l'administration...avant la tenue du CTPL ! La lettre du Trésor Public d'avril 2005 publie la décision...qui n'est pas encore votée !!!

Vive le dialogue social !

➔ **La restructuration du réseau**

D'ici à la fin de l'année 2005, six postes comptables de l'arrondissement financier de Marseille vont fusionner deux par deux. Un groupe de travail issu du CTPL, composé de représentations administrative et syndicale, est chargé d'étudier la mise en œuvre pratique de ces fusions. Les trois nouvelles entités ainsi créées seront réinstallées dans de nouveaux locaux aux adresses suivantes :

- Marseille 2 et Marseille 15/16 au 108 boulevard de Paris
- Marseille 1 et Marseille 6 au 3-5 rue d'Arcole
- Marseille 3 et Marseille 14 dans les locaux actuels de Marseille 14 au 10 rue de la Caserne.

<http://magellan013.missions.com/actualite/lettre40/brevea.htm> 27/04/2005

Au final, la CGT a voté contre les fusions de trésoreries proposées, tant sur le fond du dossier que sur la forme.

Le Trésorier- Payeur Général a assuré lors de ce CTPL que les éventuelles demandes de mutation des agents concernés par les fusions seront examinées avec attention.

Dont acte.

Les représentants CGT en CTPL
Frédéric Larrivée, Eric Fossat,
Anne- Marie Quetglas, Jacques Loustau